



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-17829>

Département(s) de publication : **38**

Annonce n° **24-17829**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Vienne Condrieu Agglomération

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 20007701400013

Ville : VIENNE

Code postal : 38200

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 38

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1419092>

Identifiant interne de la consultation : 24VCA08

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Commande Publique

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** - Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** - Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Agrément du Ministère de la Culture (conformément aux articles R522-8 et R522-14 du code du patrimoine) pour les périodes suivantes : Age des métaux, Antiquité, Moyen Age, Epoque Moderne. Le candidat proposera obligatoirement le nom du responsable scientifique de l'opération. Il s'agira d'un archéologue

rompu aux contextes urbains, et sera secondé par un responsable de secteur spécialiste de l'Antiquité gallo-romaine

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 11/03/2024 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Établissement public d'intérêt communautaire

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Opération de fouilles archéologiques préventives pour la réalisation du projet requalification du Cours Brillier

Code CPV principal - Descripteur principal : 45112000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Marché relancé suite à la déclaration sans suite de la procédure initiale pour motif d'intérêt général en raison d'une modification du cahier des charges Procédure adaptée ouverte soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique. Forme de marché : accord-cadre à bons de commande avec maximum de 2 000 000,00 euro(s) HT sur la durée totale du marché. Attribution d'un marché unique. Accord-cadre attribué à un seul opérateur économique. L'accord-cadre est conclu pour une durée de 36 mois à compter de la notification du marché. Les travaux sur le cours Brillier, font l'objet de l'arrêté n°2024-80 du 25 janvier 2024 portant prescription d'une fouille d'archéologie préventive modificative. L'arrêté est joint en annexe au présent dossier de consultation

Lieu principal d'exécution du marché : 38200 - vienne

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Une visite du site est vivement conseillée. La date proposée est le jeudi 22 février 2024 à 14h30 (RDV devant le pavillon du tourisme) ou autre date à définir avec l'Agglo. Merci de prendre contact avec Guillaume SURREL Directeur Voirie-Aménagement pour confirmer votre présence par mail : gsurrel@vienne-condrieu-agglomeration.fr copie marches@vienne-condrieu-agglomeration.fr La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. Les modalités de transmission des plis par voie électronique sont définies dans le règlement de la consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée. La candidature peut être présentée soit sous la forme des formulaires DC1 et DC2 (disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr, soit sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (DUME). Le pouvoir adjudicateur applique le principe "Dites-le nous une fois". Par conséquent, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qui ont déjà été transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables. La signature électronique des documents n'est pas exigée pour cette consultation. Aucune forme de groupement n'est imposée à l'attributaire. Il est interdit de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements. Le candidat proposera obligatoirement le nom du responsable scientifique de l'opération. Il s'agira d'un archéologue rompu aux contextes urbains, et sera secondé par un responsable de secteur spécialiste de l'Antiquité gallo-romaine. L'équipe sera composée pendant

toute la phase terrain : - D'un ou d'une responsable d'opération archéologique spécialiste des contextes urbains ; - D'un ou d'une responsable de secteur archéologue spécialiste de l'Antiquité gallo-romaine ; - D'un ou d'une archéo-anthropologue en tant que de besoin ; - D'un ou d'une géoarchéologue en tant que de besoin ; - D'un nombre adapté de techniciens ayant une expérience des contextes urbains ; - D'un nombre adapté de techniciens et de techniciennes expérimenté(e)s dans la fouille de sépultures le cas échéant ; - Des spécialistes nécessaires pour le prélèvement et l'analyse du mobilier en tant que de besoin ; - Un ou une topographe devra assister régulièrement l'équipe de fouille ; - Les conducteurs et conductrices d'engins mécaniques doivent être en sus de l'équipe de fouille En cas de découvertes mortuaires (crémation ou inhumation), l'équipe initiale devra être augmentée d'au moins un ou d'une archéoanthropologue et d'un nombre adapté de techniciens et techniciennes rompu(e)s à la fouille de sépultures. Prestations réglées par des prix unitaires. Les prix sont révisables. Avance accordée dans les conditions prévues au contrat. Délai global de paiement des prestations:30 jours. Modalités de financement des prestations : Ressources propres de Vienne Condrieu Agglomération. Procédures de recours : le tribunal territorialement compétent est le Tribunal administratif de Grenoble 2 Place de Verdun 38022 GRENOBLE. Les voies de recours aux candidats sont détaillées dans le règlement de consultation

Date d'envoi du présent avis à la publication : 13/02/2024